PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon tenue le mardi 12 décembre 2023 à 18h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la ***Loi sur les Cités et Villes,*** sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Andrea Geary, Dominic Tremblay, Florent Ricard, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux sous la présidence du maire.

Est également présente : madame Johanne Hébert, directrice générale.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté sous la présidence du maire, monsieur André Brunette.

23-12-12-6417 **Il est proposé par le conseiller Denis St-Cyr**
Appuyé par la conseillère Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité:

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du mardi 12 décembre 2023 à 18h27.

Adopté

Adoption de l'ordre du jour

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des sujets à l'ordre du jour.

23-12-12-6418 **Il est proposé par le conseiller Maurice Brossoit**
Appuyé par le conseiller Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité:

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du mardi 12 décembre 2023 tel que présenté.

Adopté

Séance extraordinaire du mardi 12 décembre 2023, à 18h00, tenue en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;

B) Adoption de l'ordre du jour;

C) Nomination de Johanne Hébert à titre de greffière de séance;

D) Autorisation – Signature du protocole d'entente – Projet rue Bonneville;

E) Période de questions;

F) Levée de la séance.

Nomination de Johanne Hébert à titre de greffière de séance

Afin de combler les besoins du greffe pour la présente séance;

23-12-12-6419 **Il est proposé par le conseiller Rémi Robidoux**
Appuyé par la conseillère Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité:

Que le conseil nomme madame Johanne Hébert, directrice générale de la Ville, à titre de greffière pour les besoins de la présente séance.

Adopté

Le maire demande un huis clos à 18h30 afin de discuter du protocole d'entente relatif au projet de la rue Bonneville.
Le huis clos est levé à 18h45.

Approbation – Signature du protocole d'entente – Projet rue Bonneville

Considérant qu'un promoteur désire réaliser un projet domiciliaire dans le secteur de la rue Bonneville ;

Considérant que le conseil municipal et le promoteur du projet domiciliaire désirent établir les obligations et responsabilités des parties par la signature d'une entente.

23-12-12-6420 **Il est proposé par le conseiller Florent Ricard**
Appuyé par le conseiller Dominic Tremblay
Et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal autorise le maire, monsieur André Brunette et la directrice générale, madame Johanne Hébert, à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, le protocole d'entente pour le projet domiciliaire de la rue Bonneville.

Adopté

Période de questions

Aucune question.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

23-12-12-6421 **Il est proposé par le conseiller Denis St-Cyr**
Appuyé par le conseiller Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance soit levée à 19 h 00.

Adopté

André Brunette, Maire	Johanne Hébert, Directrice générale et greffière de séance